

Tous les 3 mois, je dois déclarer mes ressources si je bénéficie de la Prime d'activité. Je peux le faire sur caf.fr et sur l'appli mobile Caf – Mon Compte.

Où déclarer mes ressources trimestrielles ?



① Sur la page d'accueil du site, dans la barre de menu bleue, je clique sur l'icône **Mon Compte**.



MURIELE L

Fabrice C. vous autorise à gérer son dossier.

② Une fois connecté à mon espace, j'ai **une alerte** me demandant de faire ma déclaration trimestrielle.

③ La déclaration trimestrielle de ressources est aussi accessible depuis la rubrique « **Mes paiements et mes droits** », « **Mes ressources** » puis « **Déclarer** ».

En cliquant sur « **Consulter** », je peux aussi accéder à toutes mes déclarations trimestrielles.

Comment déclarer mes ressources trimestrielles ?



Avant de commencer ma déclaration trimestrielle de ressources, je dois **accepter les conditions d'utilisation**.

Les **documents et informations indispensables** pour faire ma démarche sont indiqués. Je dois ensuite vérifier et valider ma situation familiale et professionnelle en cliquant sur « **Valider mon profil** » ou la modifier en cliquant sur le bouton « **Signaler un changement** »



Comment déclarer mes ressources trimestrielles ?

① Je déclare mes ressources et celles de tous les membres de mon foyer pour les mois indiqués et selon les ressources (salaires, indemnités chômage, pensions alimentaires...).

② Je peux aussi déclarer d'autres ressources (indemnités journalières, rentes d'accident du travail, revenus du patrimoine...) en cliquant sur le lien « Déclarer d'autres ressources ».

Je déclare ce que j'ai perçu « sur le mois ». Si mon salaire de février est payé sur mon compte bancaire en mars, je dois le déclarer sur le mois de mars.

Je dois déclarer le montant net social déjà indiqué sur mon bulletin de salaire et progressivement sur mon relevé de prestations (pour les pensions de retraite, les allocations chômage, les prestations sociales, les indemnités journalières de sécurité sociale).

Si le montant net social n'apparaît pas, j'indique le montant net à payer avant retenues pour prêts, saisies et avant prélèvement à la source.

The screenshot shows the 'Déclaration trimestrielle' form. At the top, there is a 'Bienvenue' header with a 'Retour à l'accueil' link and a 'Dernière connexion le 14/11/2017 à 13:54' timestamp. Below this is a navigation bar with 'Conditions d'accès', 'Engagement', 'Saisie', and 'Fin'. A red circle with the number '1' highlights the 'Saisie' step. The main form is titled 'Déclaration trimestrielle' and contains a table with columns for 'Ressources', 'Juillet 2017', 'Août 2017', and 'Septembre 2017'. The rows include 'Salaires', 'Revenus non salariaux', 'Indemnités chômage', 'Pensions alimentaires', and 'Aucune ressource perçue'. A red circle with the number '2' highlights the 'Aucune ressource perçue' row. Below the table is a link for 'Déclarer d'autres ressources'. At the bottom, there is a warning: 'Attention, vos déclarations seront systématiquement vérifiées l'année suivante auprès des Impôts.' and two buttons: 'Quitter' and 'Continuer'.

Comment vérifier ma déclaration de ressources ?



En fin de déclaration, un **récapitulatif des informations** s'affiche pour validation avant envoi à ma Caf.

① J'ai ensuite une confirmation de ma déclaration trimestrielle de ressources.

② Je peux télécharger ma déclaration. Je reçois également un **accusé de réception**.

The screenshot shows the 'Déclaration de ressources trimestrielles' confirmation page. At the top, there is a 'Bienvenue' header with a 'Retour à l'accueil' link and a navigation bar with 'Conditions d'accès', 'Engagement', 'Saisie', and 'Fin'. A red circle with the number '1' highlights the 'Saisie' step. The main content area is titled 'Déclaration de ressources trimestrielles' and contains the text: 'Votre déclaration est bien enregistrée. Téléchargez, enregistrez et imprimez votre déclaration.' Below this is a section for 'Enregistrer ou imprimer le(s) document(s) ci-dessous' with a 'Déclaration' link. A red circle with the number '2' highlights this link. To the right, there is a section for 'Les pièces justificatives attendues' with the text: 'Aucune pièce justificative supplémentaire n'est nécessaire. Votre demande va être étudiée par votre Caf.' At the bottom, there is a section for 'Vous pouvez retrouver votre déclaration dans l'espace "compte", rubrique "Mes démarches en ligne".' and 'Vous allez recevoir un accusé de réception de votre démarche en ligne à votre adresse'.